

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2019

LUTTER MORT SUBITE GESTES SAUVENT - (N° 1505)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL41

présenté par
M. Colas-Roy, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« à l'apprentissage des »

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel